

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Siège Social : 139, avenue de la Liberté-1002 Tunis Belvédère-

L'UBCI publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2013 :

	du 01/07/2012 au 30/09/2012	du 01/07/2013 au 30/09/2013	Au 30/09/2012	Au 30/09/2013	Au 31/12/2012
1- Produits d'exploitation bancaire	44 207	47 400	129 047	142 624	174 417
Intérêts	29 872	33 596	87 352	99 633	118 484
Commissions en produits	9 242	10 110	28 000	29 242	38 116
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	5 093	3 694	13 695	13 749	17 817
2- Charges d'exploitation bancaire	12 017	13 349	35 331	38 948	47 729
Intérêts encourus et charges assimilées	11 562	12 671	33 312	36 996	45 055
Commissions encourues	455	678	2 019	1 952	2 674
3- Produit Net Bancaire	32 190	34 051	93 716	103 676	126 688
4- Autres produits d'exploitation	456	601	1 604	1 749	3 146
5-Charges opératoires, dont :	21 753	29 828	62 108	70 183	83 159
Frais de personnel	15 292	21 411	42 160	48 279	56 418
Charges générales d'exploitation	6 461	8 417	19 948	21 904	26 741
6- Structure du portefeuille			146 866	138 128	140 677
Portefeuille titres commercial			2 212	2 642	2 231
Portefeuille Titres d'investissement			144 654	135 486	138 446
7-Encours des crédits à la clientèle			2 046 786	2 064 904	2 049 947
8- Encours de dépôts, dont :			1 926 679	2 017 082	1 847 273
Dépôts à vue			918 101	1 004 095	938 474
Dépôts d'épargne			495 982	529 453	512 746
9- Emprunts et ressources spéciales			58 512	119 795	87 819
10- Capitaux propres			214 680	258 516	248 293

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées :

CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II/ FAITS SAILLANTS DU 3^{ème} TRIMESTRE 2013

Les principaux indicateurs d'activité de l'UBCI au cours de ce troisième trimestre de l'exercice 2013 ont enregistré une nette progression.

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une évolution de 18 MTND, pour atteindre 2.065 MTND, soit une évolution de 0.89% par rapport au 30/09/2012.

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 4.69% pour atteindre 2 017 MTND. Cet accroissement provient de l'évolution des comptes à vue (+9.37 %) et des comptes d'épargne (+ 6.75 %).

Les produits d'exploitation bancaires ont augmenté de 13.5 M TND, soit +10.52% par rapport au 30/09/2012

Les charges d'exploitation bancaire ont augmenté 10.24% par rapport à la même période de l'exercice 2012

Le produit net bancaire a augmenté, par conséquent, de 10 MD, passant de 94 MD à 104MD, soit une évolution 10.63 % par rapport au 30/09/2012

Les charges opératoires ont évolué de 13%, en raison principalement de l'augmentation des frais au personnel qui a évolué de 14.51%.